



Préfiguration de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie

Séminaire des cadres
du 5 juin 2015 à Amiens



Déroulé du séminaire

- 9h30 : Ouverture par les 2 directeurs
 - Présentation détaillée du projet
 - Point d'étape (diagnostic territorial, état des lieux, feuilles de route)
- 10h15 : Principes de la reconfiguration fonctionnelle et géographique
- 11h15 : Travaux en ateliers
- 12h15 : Pause déjeuner
- 13h30 : Synthèse des ateliers
- 14h : Travaux en groupes
- 16h15 : Conclusion des 2 directeurs



Point sur l'avancement du projet

- Préfet coordonnateur désigné en Conseil des ministres du 22 avril 2015 : Jean-François Cordet
- Directrice de projet interministériel : Anne-Lorraine Lattraye
- Principes directeurs de la feuille de route
 - Constituer une direction unique
 - Proposer une implantation géographique
 - Mutualiser les services supports (au moins immobilier et achats)
 - Évaluer l'impact en matière de ressources humaines et les besoins d'accompagnement individualisé des agents



Participation

- Dispositif managérial participatif mobilisant quatre niveaux de management :
 1. Les deux directeurs
 2. Les 7 membres des deux équipes de direction - 7D
 3. Les 40 chefs de services
 4. Les 250 encadrants des deux directions
- Concertation sociale menée en parallèle
première réunion de l'instance de dialogue social interministériel : 12 mai



Éléments de calendrier

- CODIR commun n°1 : 16 mars – lancement des groupes de travail
14 briques thématiques : risques naturels, risques technologiques, eau, biodiversité - paysage, logement habitat construction, air énergie climat, MO routière, mobilité, véhicules, CTT, aménagement, connaissance, DD, AE
9 briques transversales : ZGE, qualité, communication, SG, GAP, pôle médico social, CPCM, gestion crise, juridique
- CODIR commun n°2 : 11 mai – restitution des 2 premières étapes
 - état des lieux partagé
 - construction d'une feuille de route
- CTP Picardie 19 mai et CTP Nord – Pas-de-Calais 21 mai



Éléments de calendrier

- CODIR commun n°3 : 1^{er} juin - restitution de l'étape 3
 - Synthèse des propositions d'organisation et points-clés retenus
 - Esquisse et test du scénario d'organisation cible à 3 ans
- Séminaire des cadres : 5 juin
- CTP commun : 10 juin - échange sur les travaux et le projet (sans vote)
- CODIR commun n° 4 : 15 juin
- Remise du projet au préfet préfigurateur : 15 juin
- Remise du projet au gouvernement par le Préfet : 30 juin
- Validation à l'été et directeur préfigurateur désigné
- Reprendre les travaux dès validation pour un projet affiné à l'automne
- Services supports prêts au 1er janvier 2016



Planification 2015 (suite)

- Organigramme cible 2018 détaillé de la future DREAL et processus de positionnement des agents
- Mise en œuvre des mesures d'accompagnement RH
- Mise en œuvre d'une feuille de route commune
- Début d'harmonisation des pratiques (points détectés par les groupes de travail et qui font consensus)
- Prise en compte de l'articulation région-département (prolonger et fusionner les démarches avec les 5 DDT)
- ...Et poursuite de tous nos chantiers métiers en parallèle !

Planification 2016

- Travail commun sur la stratégie de la future DREAL et à ses valeurs internes
- Travail commun sur le futur SMQ
- Harmonisation des méthodes de travail au sein des nouveaux services
- Début de mise en œuvre du repositionnement des agents, ce dernier volet pouvant se prolonger pendant 3 ans



Restitution synthétique des travaux



Diagnostic territorial

Présentation par Corinne Biver et Chantal Adjriou



États des lieux et feuilles de route

- Présentation de quelques exemples illustrant les travaux les plus représentatifs des étapes 1 et 2
- De nombreux points communs
- Des logiques métier et des enjeux très proches
- Quelques différences de pratiques ou d'organisation
- Une vision claire des actions déjà partagées, des actions à engager en coordination et des actions prioritaires pour 2016



Principes de reconfiguration des services et d'organisation territoriale

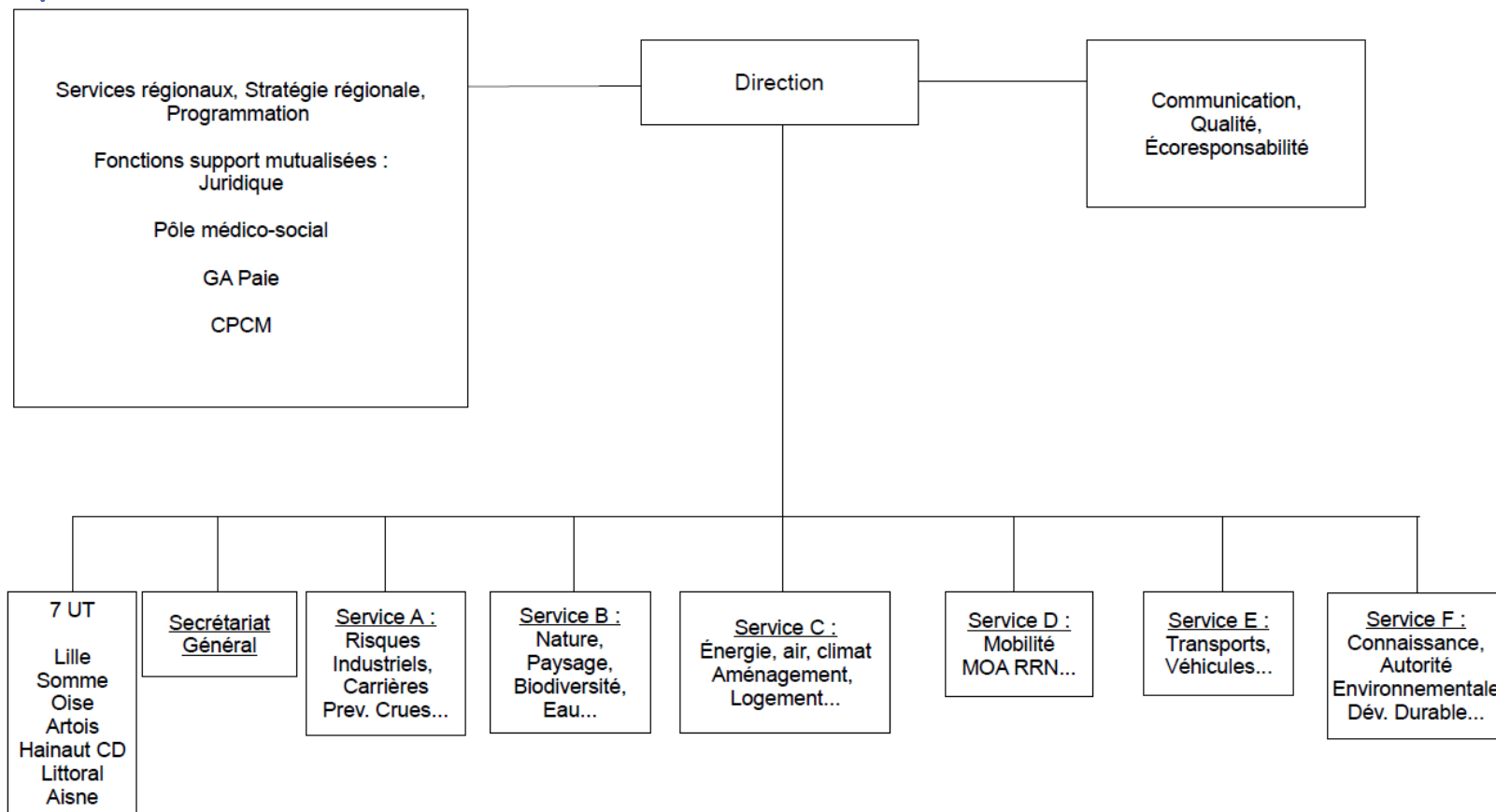


Reconfiguration fonctionnelle des services

- Reconstruire un cadre de cohérence adapté au nouveau territoire régional
- Préserver les valeurs et les principes fondateurs des DREAL (transversalité, notamment)
- Opportunité d'optimiser le fonctionnement de la nouvelle DREAL, en portant des logiques métier et en rapprochant certaines unités fonctionnelles
- Échelon territorial en UT inchangé



Organisation fonctionnelle proposée





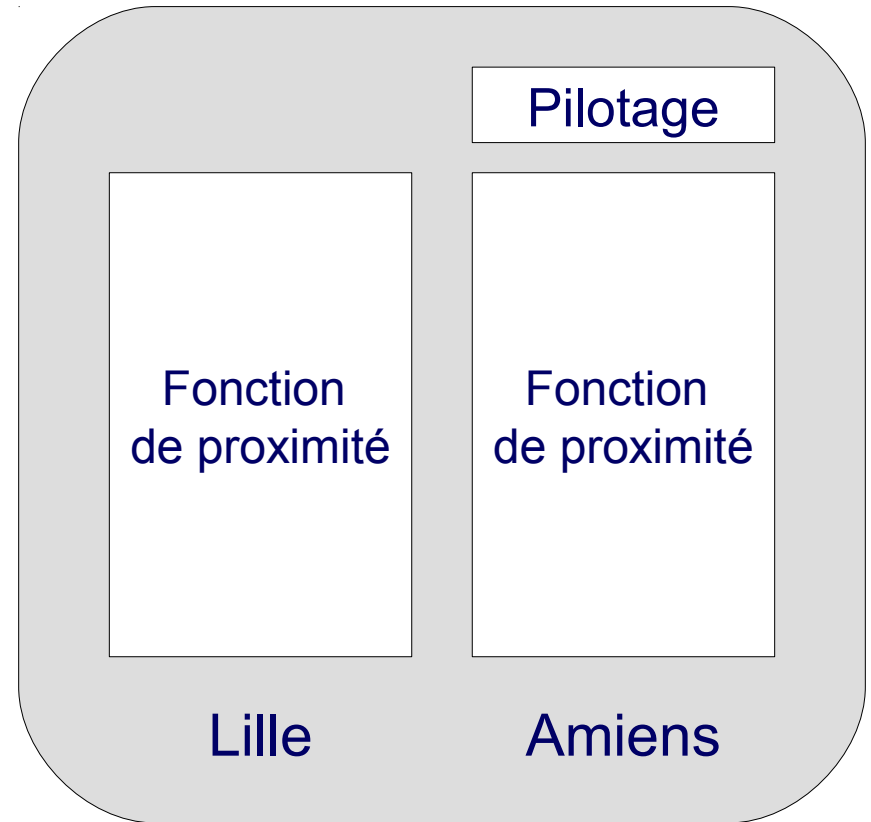
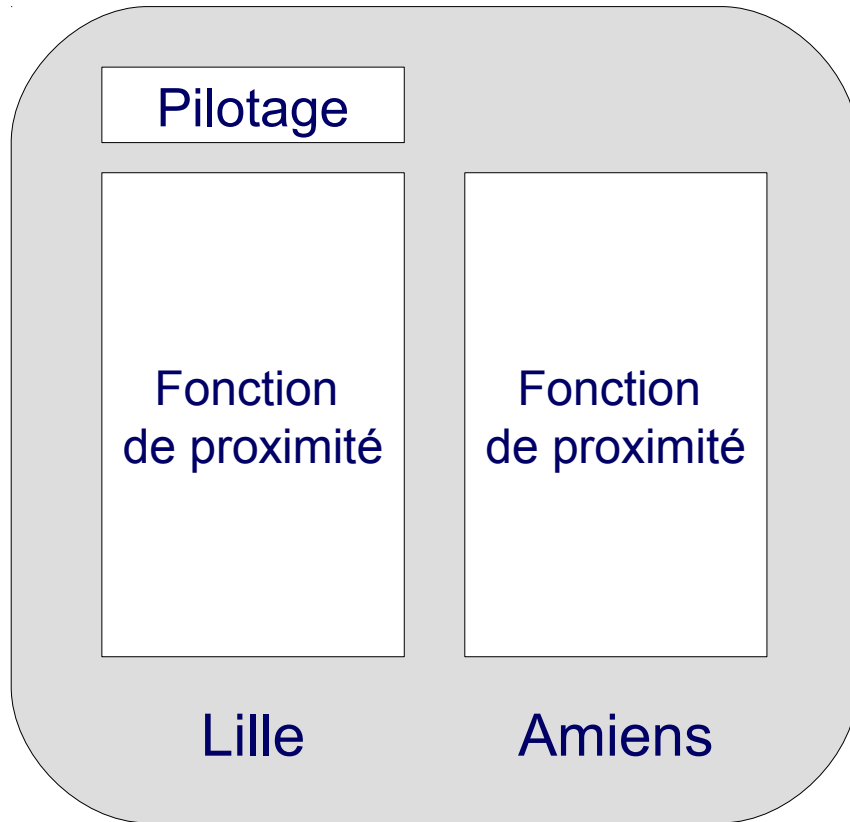
Principes d'organisation territoriale

- Localisation des thématiques en fonction des enjeux territoriaux et de leur interaction avec ceux-ci
- Prise en compte des questions relatives à la mobilité des agents
- Prise en compte des contraintes immobilières
- Proposer des postes attractifs et maintenir des compétences individuelles et collectives, dans tous les sites de la DREAL
- Regrouper les services métier sans reproduire les directions régionales avant la DREAL
- Assurer la robustesse et la pérennité des implantations territoriales proposées



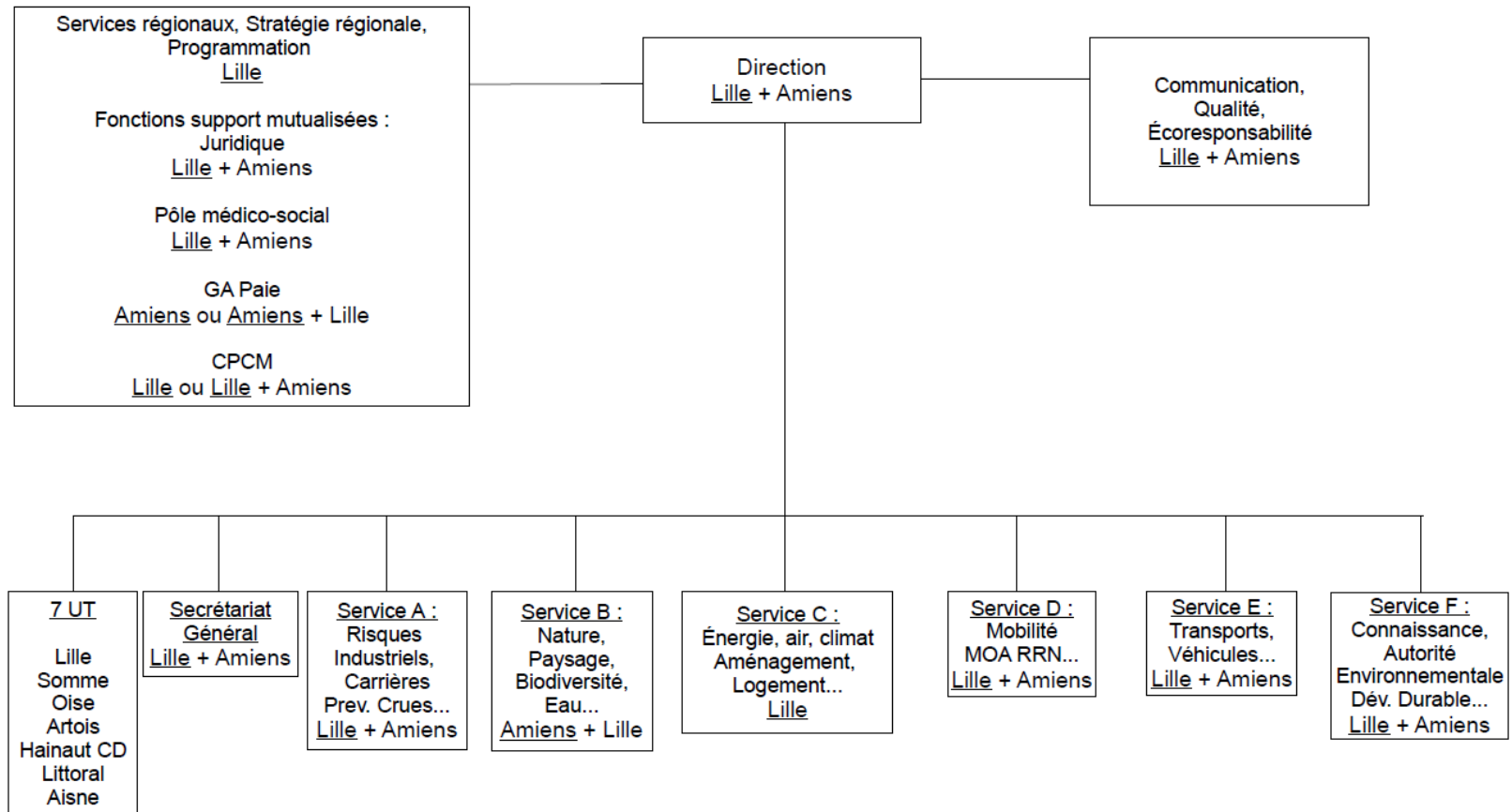
Nord - Pas de Calais
Picardie

Fonctionnement bi-site





Organisation géographique proposée



Légende :

Lille, Amiens (souligné) : pilotage + missions opérationnelles et de proximité
 Lille, Amiens (non souligné) : missions opérationnelles et de proximité



Impact prévisionnel sur les effectifs

- La DREAL comptera environ 240 ETP en Picardie pour 300 environ aujourd'hui
→ dont 190 à Amiens pour 250 aujourd'hui
- La DREAL comptera environ 560 ETP en NPC pour 500 environ aujourd'hui
→ dont 440 à Lille pour 380 aujourd'hui



Points-clés de la réussite

- Rôle des cadres
- Maintenir et si possible accroître la transversalité malgré le bi-site
- Des moyens de travail entre les équipes distantes (outils collaboratifs, visio-conférence, partage de données...)
- Une direction optimisée et réactive (réflexion du 7D en préparation)



Travaux collectifs



Ateliers

- Quelles sont vos recommandations sur le périmètre fonctionnel des prochains services ?
- Quelles sont vos recommandations en matière d'implantation géographique des services de la DREAL fusionnée ?
- Quelles sont vos propositions sur la dénomination des différents niveaux de structures de la DREAL fusionnée ?



Groupes « Travailler ensemble »

- 1ère étape : dans 3 ans, quelles seraient les caractéristiques d'une DREAL fusionnée réussie ? Comment réussir notre fusion ?
- 2ème étape : proposer une action commune à réaliser ensemble dans les prochains mois



Conclusion



Conclusion

- Synthèse des groupes de travail
- Prochaines étapes



Préfiguration de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie

Merci à tous !

Séminaire des cadres
du 5 juin 2015 à Amiens